



N° de résolution  
ou annotation

Province de Québec  
Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021, tenue à 20 h 00  
à la salle municipale de Roquemaure.

Présences :

M. Léo Plourde, maire  
M. Rodrigue Morneau  
Mme Chantal Mainville  
M. Marcel Mainville  
M. Fernand Landry

Absence :

Mme Marie-Ève Garand

Était également présente Mme Line Boudreault, directrice générale.

10 résidents assistent à la séance du conseil.

### 1. Ouverture de la séance

Le conseil ayant quorum, la séance débute à 20 h 09, présidée par M.  
Léo Plourde, maire.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

**2021-10-158**

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau appuyé par M. Marcel Mainville  
et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en  
laissant le point "Sujets divers" ouvert et en ajoutant Rapport des  
comités de gérance.

- 1.0 Ouverture de la séance;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Adoption du procès-verbal du 13 septembre 2021;
- 4.0 Correspondance;
- 5.0 Comptabilité;
- 5.1 Dépenses septembre 2021;
- 5.2 Soumission système chauffage bureau (PRABAM);
- 5.3 Soumission salle de bain (PRABAM);
- 5.4 Demande de financement fabrique;
- 6.0 Réseau routier;
- 6.1 Prise en charge ch. de la plage Mainville (neige 2021-2022);
- 6.2 Remplacer ponceau Rang 1 ;
- 6.3 Soumissions : enrochement rg 4&5 : 484.00 \$+ taxes;
- 7.0 Ressource humaine
- 7.1 CJEAO – maison des jeunes animatrice;
- 8.0 Travaux forestiers
- 8.1 Chemin forestier, factures directes;
- 8.2 Addenda Norbord 2020-2023;
- 9.0 Camping
- 9.1 Compensation du contrat de gérance
- 9.2 Commande sable et concassé pour terrains campeurs;
- 9.3 Soumission pour cabane des pompes;
- 9.4 Lettre terrain # 22 (emplacement roulotte);
- 9.5 Lettre terrain # 17 (amende 2 arbres coupés);
- 10 Période de questions;
- 11 Sujets divers;
- 11.1 Demande citoyen pour achat de terrain 5 519 531;
- 12 Prochaine assemblée :
- 13 Levée de la séance.



N° de résolution  
ou annotation

**2021-10-159**

### **3. Adoption du procès-verbal du 13 septembre 2021**

Les membres du conseil municipal ayant reçu une copie du procès-verbal du 13 septembre 2021 en ont dispensé à lecture et M. Fernand Landry s'abstient puisqu'il était absent à la réunion;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à la majorité, d'adopter le procès-verbal du 13 septembre 2021 en apportant une correction à une frappe d'orthographe soulignée par le maire;

ADOPTÉ.

#### **4.0 Correspondances**

M. Léo Plourde, maire, fait état de la correspondance pertinente.

#### **5.0 Comptabilité**

##### **5.1 Dépenses septembre 2021**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des comptes à payer pour la municipalité et le camping;

**2021-10-160**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité, d'autoriser le paiement des dépenses présentées par la directrice générale :

Municipalité :

Salaires septembre : information pas apportée

Liste des comptes à payer du mois de sept. 2021 : 49 842.70 \$

Camping municipal :

Liste des comptes à payer du mois de sept. 2021 : 3 840.62 \$

ADOPTÉ.

**2021-10-161**

##### **5.2 Soumission système de chauffage bureau (PRABAM);**

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyé par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité de demander des soumissions pour un système de chauffage au propane puisque notre système actuel est défectueux et le mazout est appelé à disparaître;

Et il est inclus dans la même résolution puisque c'est le même programme :

##### **5.3 Soumission salle de bain (PRABAM);**

Que la directrice générale demande des soumissions afin de refaire les salles de bain dans la salle du lac Abitibi;

ADOPTÉ.

##### **5.4 Demande de financement fabrique;**

Mme Chantal Mainville se retire de la discussion puisqu'elle fait partie du comité de la fabrique.



N° de résolution  
ou annotation

**2021-10-162**

ATTENDU QUE nous avons reçu une demande de financement du Conseil de la Fabrique de Roquemaure puisqu'encore cette année, les collectes de fonds sont plus difficiles à cause de la Covid-19;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu l'an passé un fond pour compenser les pertes financières occasionnées par la Covid-19 et qu'ils n'ont pas tous été dépensés;

Il est proposé par M. Fernand Landry, d'octroyer un montant de 1 500\$ à la fabrique;

Il est également proposé par M. Rodrigue Morneau d'octroyer un montant de 2 000\$ à la fabrique, appuyé par M. Marcel Mainville et la dépense de 2 000\$ est accepté à la majorité des conseillers présents;

ADOPTÉ.

## **6.0 Réseau Routier**

### **6.1 Prise en charge du ch. de la plage Mainville (neige 2021-2022)**

M. Marcel Mainville se retire de la discussion en constatant son intérêt.

ATTENDU QUE nous avons reçu une soumission de Jean-Guy Roy Entrepreneur Inc. au montant de 3 295.00\$ + taxes pour le déneigement du ch. De la plage Mainville pour l'hiver 2021-2022;

ATTENDU QUE la majorité des résidents du chemin ont signé la demande pour le déneigement ainsi que la dépense de Jean-Guy Roy Entrepreneur Inc;

ATTENDU QUE la démarche est conforme aux exigences de la municipalité;

**2019-10-163**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyé par M. Fernand Landry et résolu à la majorité des conseillers présents ;

D' autoriser l'ouverture du chemin de la plage Mainville par Jean-Guy Roy Entrepreneur Inc. et d'assumer les coûts de 3 475\$ + taxes;

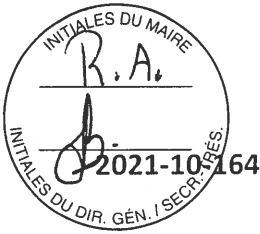
DE refacturer les résidents du chemin de la plage Mainville pour le montant du déneigement soit de 3 475\$ + taxes par une taxe de secteur;

ADOPTÉ.

### **6.2 Remplacer ponceau rang 1;**

ATTENDU QUE la directrice générale a remarqué un écart de prix assez important entre la dépense acceptée le mois dernier et le coût réel des travaux;

ATTENDU QUE le coût est estimé à 11 715.48\$ + taxes au lieu de 5 500\$ + taxes



N° de résolution  
ou annotation

**2021-10-165**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Fernand Landry, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité de procéder aux travaux comme prévu malgré le coût qui sera plus élevé;

ADOPTÉ.

### **6.3 Soumissions : enrochement rg 4 & 5 : 484.00\$ + taxes;**

ATTENDU QUE nous avons constaté une légère érosion à l'emplacement des travaux de réfection des courbes dans le rang 4 & 5 qui ont été effectués pendant la période estivale;

ATTENDU QU' un enrochement avait été discuté mais sans avoir prit une résolution formelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyé par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité;

D' autoriser Jean-Guy Roy entrepreneur à procéder à l'enrochement des courbes du rang 4 & 5 afin de bien stabiliser les travaux qui ont été effectués et de faire un nettoyage de fossé pour faciliter l'écoulement des eaux;

ADOPTÉ.

## **7.0 Ressource humaine**

### **7.1 CJEAO – maison des jeunes, animatrice;**

ATTENDU QUE nous avons reçu 2 candidatures pour le poste d'animatrice et que l'une d'elle s'est désistée puisqu'elle a accepté une autre offre;

ATTENDU QUE la directrice générale ainsi que Mme Léa Nolet de CJEAO ont rencontré Mme Plourde-Gamache et qu'elle répond aux attentes du poste;

**2021-10-166**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Chantal Mainville appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité;

DE procéder à l'embauche de Mme Danika Plourde Gamache au poste d'animatrice pour la maison des jeunes;

ADOPTÉ.

## **8.0 Travaux forestiers**

### **8.1 Chemin forestier, factures directes;**

ATTENDU QUE la directrice générale a reçu un appel de RMI métal afin qu'elle autorise la commande d'un ponceau pour le chemin forestier à la demande du groupement forestier;

ATTENDU QUE la directrice aimerait avoir des précisions sur les factures qui seront portées directement au compte de la municipalité afin d'être en mesure de justifier les dépenses auprès des nouveaux membres du conseil municipal;



2021-10-167  
N° de résolution  
ou annotation

ATTENDU QUE la directrice générale a eu un échange de courriels avec M. Sylvain Thibodeau du groupement forestier pour les dépenses qui pourraient être facturées directement à la municipalité;

En conséquence, il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité;

D' autoriser les dépenses selon les demandes du Groupement forestier et qui devrait être : 3 ponceaux, machinerie, gravier et devraient s'élever à 48 000 \$;

ADOPTÉ.

### **8.2 Addenda Norbord 2020-2023**

2021-10-168 Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité, d'autoriser le maire a signer l'addenda concernant la vente du bois à Norbord;

ADOPTÉ.

### **9.0 Camping**

#### **9.1 Compensation du contrat de gérance;**

Reporté au mois prochain.

#### **9.2 Commande sable et concassé pour terrains campeurs;**

La décision concernant les demandes de 3 voyages de sables et 1 de concassé pour améliorer certains terrains au camping municipal est remise au printemps.

#### **9.3 Soumission pour cabane des pompes;**

Puisqu'il est rendu tard pour effectuer les travaux, la demande de soumission est reportée au printemps.

#### **9.4 Lettre terrain # 22 (emplacement roulotte);**

2021-10-169 Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyé par M. Fernand Landry et adopté à l'unanimité de faire parvenir une réponse au locataire du terrain #22 au camping municipal de Roquemaure l'avisant que nous refusons de négocier l'emplacement de la roulotte tel qu'il nous l'a demandé et de lui offrir un autre terrain si celui qu'il a présentement n'est pas assez grand et de lui donner 10 jours ouvrables pour installer sa roulotte comme il est prévu, soit sur le "pad" de gravier;

ADOPTÉ.

#### **9.5 Lettre terrain # 17 (amende 2 arbres coupés);**

2021-10-170 Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyé par M. Fernand Landry et adopté à l'unanimité d'envoyer une amende de 200\$ pour 2

R.A.

Ⓠ.

arbres qui ont été coupés sur le terrain # 17 sans autorisation tel que prévu au règlement du terrain de camping;

ADOPTÉ.

#### **9.6 Rapports des comités.**

Les conseillers font leur rapport du mois.

#### **10.0 Période de questions;**

Il nous a été signalé qu'il y a des "pines" de ressorties sur les madriers au marais Antoine (côté Sud) et que cela pourrait être dangereux;

Les membres du conseil répondent aux questions posées par les citoyens présents;

#### **11.0 Sujets divers;**

##### **11.1 Demande citoyen pour achat de terrain 5 519 531;**

**ATTENDU QUE** nous avons reçu une demande pour l'achat du terrain 5 519 531 de la municipalité;

**ATTENDU QUE** la personne nous a offert 1 500\$ pour le terrain;

**ATTENDU QUE** qu'une résidente a mentionné que selon la loi une municipalité ne pouvait vendre de biens sous la valeur réelle, ce qui est le cas dans cette demande;

**ATTENDU QUE** le conseiller M. Fernand Landry demande a reporter la décision au mois prochain afin que les membres du conseil aient le temps de vérifier les lois quant à la vente d'un terrain et qu'il manque plusieurs informations avant de prendre une décision;

**ATTENDU QUE** par le passé, le terrain voisin a été vendu pour le même montant;

**ATTENDU QUE** les membres actuels du conseil municipal à l'exception du conseiller M. Landry qui désire valider le côté légal de cette transaction, sont d'accord à vendre le terrain pour le montant de 1 500\$ + taxes;

**2021-10-171**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Chantal Mainville appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à la majorité des conseillers présents;

**DE** vendre le terrain au prix offert par le résident soit de 1 500\$ + taxes;

**D'** autoriser la directrice générale a prendre les informations pour les lois sur les biens d'une municipalité;

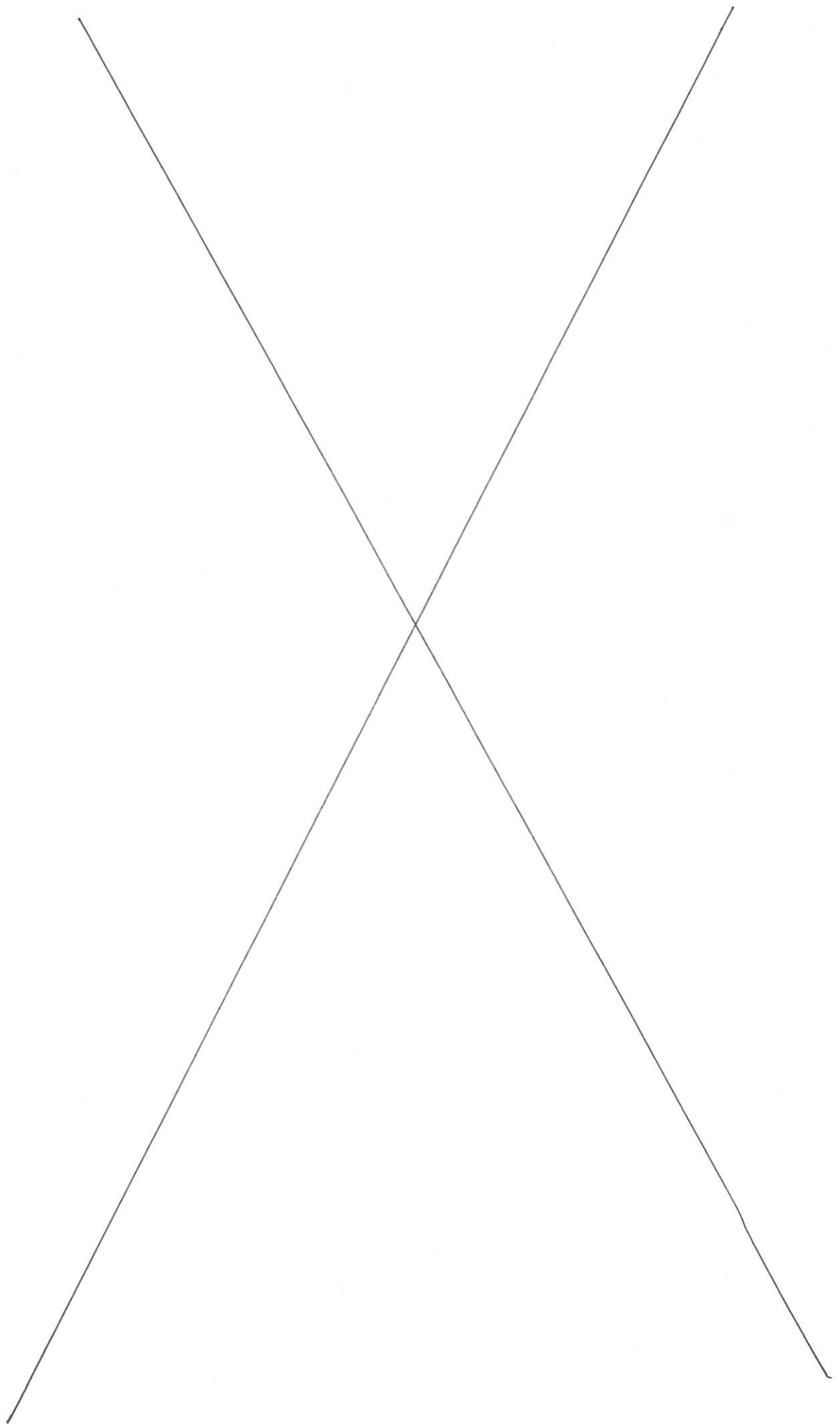
ADOPTÉ.

#### **12.0 Prochaine assemblée;**

La prochaine assemblée aura lieu le 1<sup>er</sup> novembre 2021 à 20h.

Page oubliée  
de mettre aux  
livres Ⓠ.

5012-1





2021-10-172

N° de résolution  
ou annotation

**13.0 Levée de la séance**

À 22h22, tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, M. Rodrigue Morneau demande la levée de la séance, appuyé par M. Marcel Mainville;

ADOPTÉ.

Line Boudreault  
Directrice générale/  
Secrétaire trésorière

Rachel Alarie  
Mairesse

À 22h22, tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, M. Rodrigue Morneau demande la levée de la séance, appuyé par M. Marcel

Mainville;

ADOPTÉ.

Line Boudreault  
Directrice générale/  
Secrétaire trésorière

Rachel Alarie  
Mairesse

13.0 Levée de la séance

2021-10-172